

3 Rapport annuel

3.1 Exercice 2025

Lors de l'exercice 2025, la SERV a approuvé 588 nouvelles demandes d'assurance. Le volume des couvertures a fortement augmenté par rapport à l'année précédente. La SERV a assuré les principales opérations d'exportation en Angleterre, en Pologne, aux États-Unis et en Turquie.

Recettes de primes
en CHF millions

136,6

Nouvel engagement
en CHF milliards

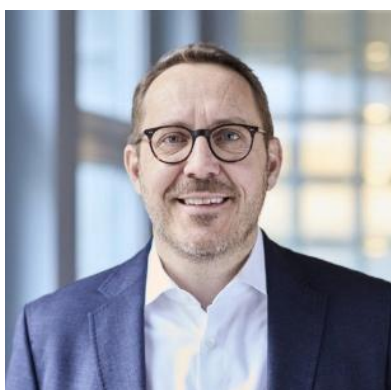
2,3

Pendant l'exercice 2025, la SERV a émis de nouvelles polices d'assurance destinées aux exportateurs suisses pour un montant de CHF 2,302 milliards. La part des PME dans la clientèle de la SERV reste stable à 79 pour cent par rapport à l'année précédente.

Le nouvel engagement, qui affiche une valeur de CHF 2,303 milliards, est largement supérieur à celui de l'année précédente (CHF 1,765 milliard). La majeure partie provient de la région Europe de l'Est et Asie centrale, suivie par l'Europe de l'Ouest, ainsi que les régions Proche-Orient et Afrique du Nord. Le principal nouvel engagement de la SERV concerne le financement d'une installation de valorisation énergétique des déchets en Angleterre. D'autres pays ont également fait l'objet de nouveaux engagements pour un montant supérieur à CHF 100 millions, comme la Turquie (divers secteurs), les États-Unis (énergies renouvelables), les Émirats arabes unis (machines) et l'Angola (électrification et infrastructures hydrauliques).

Comme observé historiquement, les chiffres concernant les engagements ont été fortement influencés par quelques grands projets. Comme au cours de l'exercice précédent, la SERV a soutenu en 2025 divers projets d'infrastructure dans les secteurs ferroviaire et énergétique. Pour le financement de grands projets, la SERV apporte souvent son soutien sous la forme d'assurances de crédit acheteur.

Avec CHF 136,6 millions, la recette de primes a atteint son troisième niveau historique depuis la création de la SERV. La recette de l'activité d'assurance de l'exercice 2025, qui atteint CHF 100,8 millions, comprend des intérêts créditeurs résultant d'accords de rééchelonnements qui ne s'élèvent plus qu'à CHF 3,6 millions. Les charges des sinistres, qui s'élèvent à CHF 55,0 millions, sont légèrement inférieures à la moyenne à long terme.



«Rien qu'en 2025, nous avons pu réaliser cinq grands projets d'infrastructure et offrir ainsi de nouvelles opportunités d'affaires à 47 sous-traitants suisses.»

Lars Ponterlitschek
Chief Insurance Officer

Points clés de l'acquisition: stratégie Pathfinding et initiative auprès des banques régionales

En 2025, la SERV a concentré ses efforts de prospection sur deux axes: la poursuite de la stratégie Pathfinding et la mise en œuvre de «l'initiative auprès des banques régionales», dans le cadre de laquelle la SERV souhaite attirer systématiquement l'attention des banques actives également au niveau régional sur son offre et familiariser les conseillères et conseillers à la clientèle entreprises aux produits de la SERV.

En collaboration avec le Secrétariat d'État à l'économie SECO, Switzerland Global Enterprise (S-GE), Swissmem, Swissrail et suisse.ing, la SERV constitue la Team Switzerland Infrastructure, qui fait la promotion des compétences de l'industrie suisse pour les projets d'infrastructure internationaux sur les marchés des acheteurs d'une part, et des possibilités de financement attrayantes incluant une couverture de la SERV d'autre part.

Dans l'exercice considéré, le SECO a suggéré de mettre la responsabilité générale du mandat grands projets d'infrastructure lancé par la Confédération en 2019 entre les mains de la SERV à partir de 2026, après la phase de lancement jusqu'ici réussie. La collaboration bien rodée avec les services fédéraux, les associations et S-GE sera donc poursuivie.

Les efforts évoqués ont apporté 43 nouveaux clients directs à la SERV. En outre, cinq projets d'infrastructure assurés avec des entreprises générales étrangères ont permis d'impliquer 47 sous-traitants suisses dans les opérations.

Évolution des chiffres en matière de demandes et de nouvelle exposition

Le nombre de demandes approuvées se maintient à un niveau stable, mais est inférieur à la moyenne.

En 2025, la SERV a approuvé 588 nouvelles demandes, dont 415 polices d'assurance (PA) et 173 accords de principe (AP). La valeur des 588 demandes dépasse légèrement celle de l'exercice précédent, mais reste inférieure aux chiffres atteints précédemment.

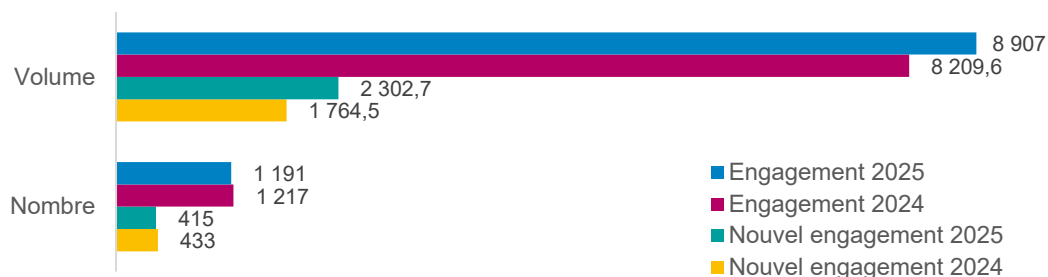
Outre les polices d'assurances susmentionnées, la nouvelle exposition comprend également les accords de principe (AP) pour les contrats des opérations d'exportation restant à conclure. La nouvelle exposition a augmenté de 58 pour cent pour atteindre CHF 4,315 milliards, une augmentation qui est principalement due aux grands projets. Comme d'habitude, l'ampleur des engagements d'assurance a varié dans une large fourchette. Les montants oscillaient entre CHF 16 800 pour une assurance de crédit fournisseur et CHF 441,6 millions dans le cadre d'une assurance de crédit acheteur. Comme à l'accoutumée, la SERV a avant tout assuré des opérations pour des PME suisses.

Les produits ayant rencontré le plus de succès sont la garantie de «Bonds» et l'assurance de crédit fournisseur.

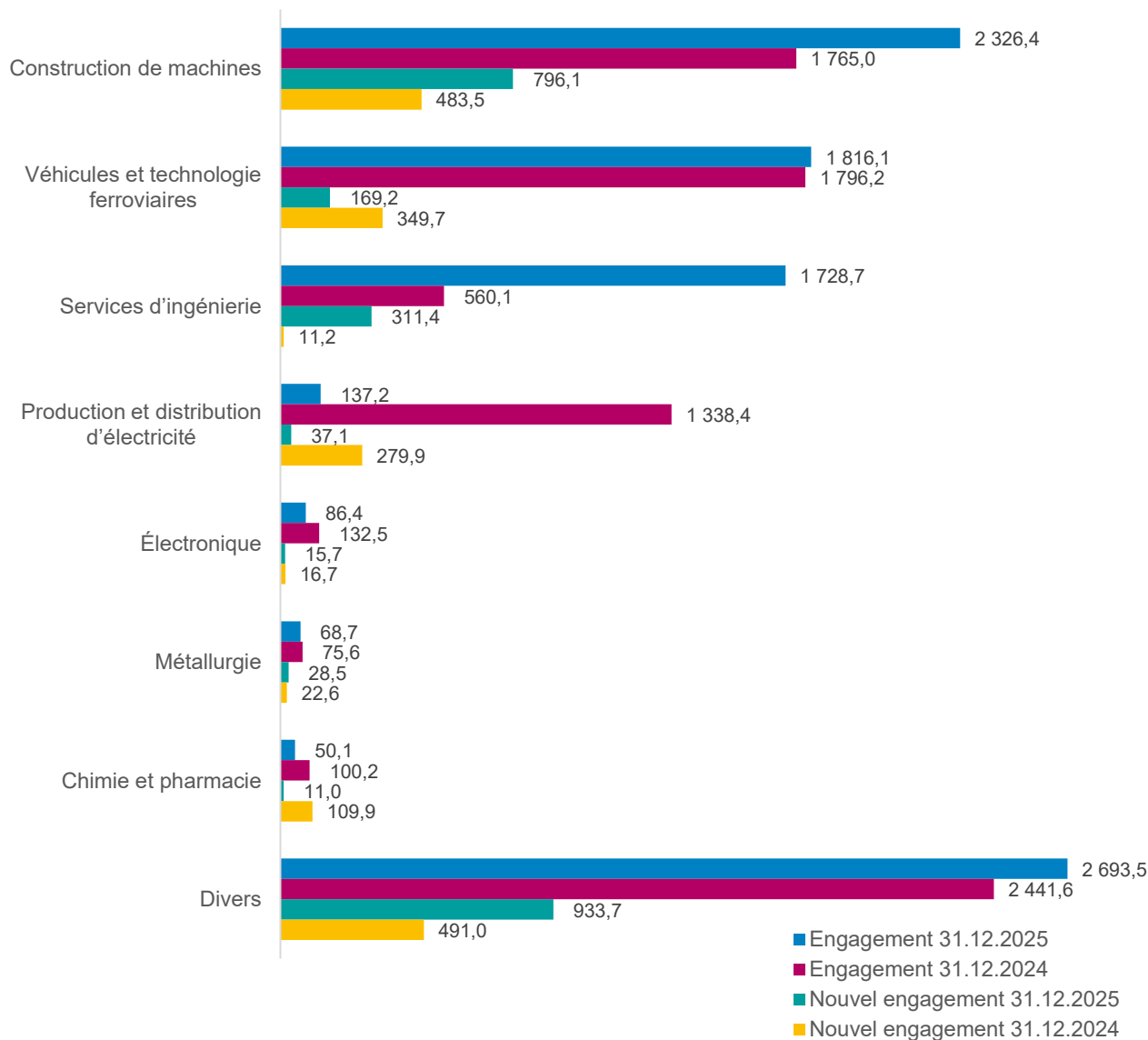
Le volume des AP nouvellement émis a doublé par rapport à son faible niveau de l'exercice précédent pour atteindre CHF 2,012 milliards. Les produits traditionnels les plus fréquemment utilisés sont la garantie de «Bonds» et l'assurance de crédit fournisseur, qui représentent 84 pour cent du volume. De la nouvelle exposition, 82 pour cent concernaient des opérations de crédit présentant des durées de plus de deux ans.

Pour les PME, les produits de liquidités revêtent une importance particulière. Figurent parmi ces derniers les assurances de crédit de fabrication et les garanties de «Bonds». Le nombre d'assurances de crédit de fabrication établies est passé de 42 à 45 en 2025. Le nombre de garanties de «Bonds» émises a diminué de 174 à 158.

Aperçu engagement et nouvel engagement (total) en CHF mio., état au 31 décembre 2025

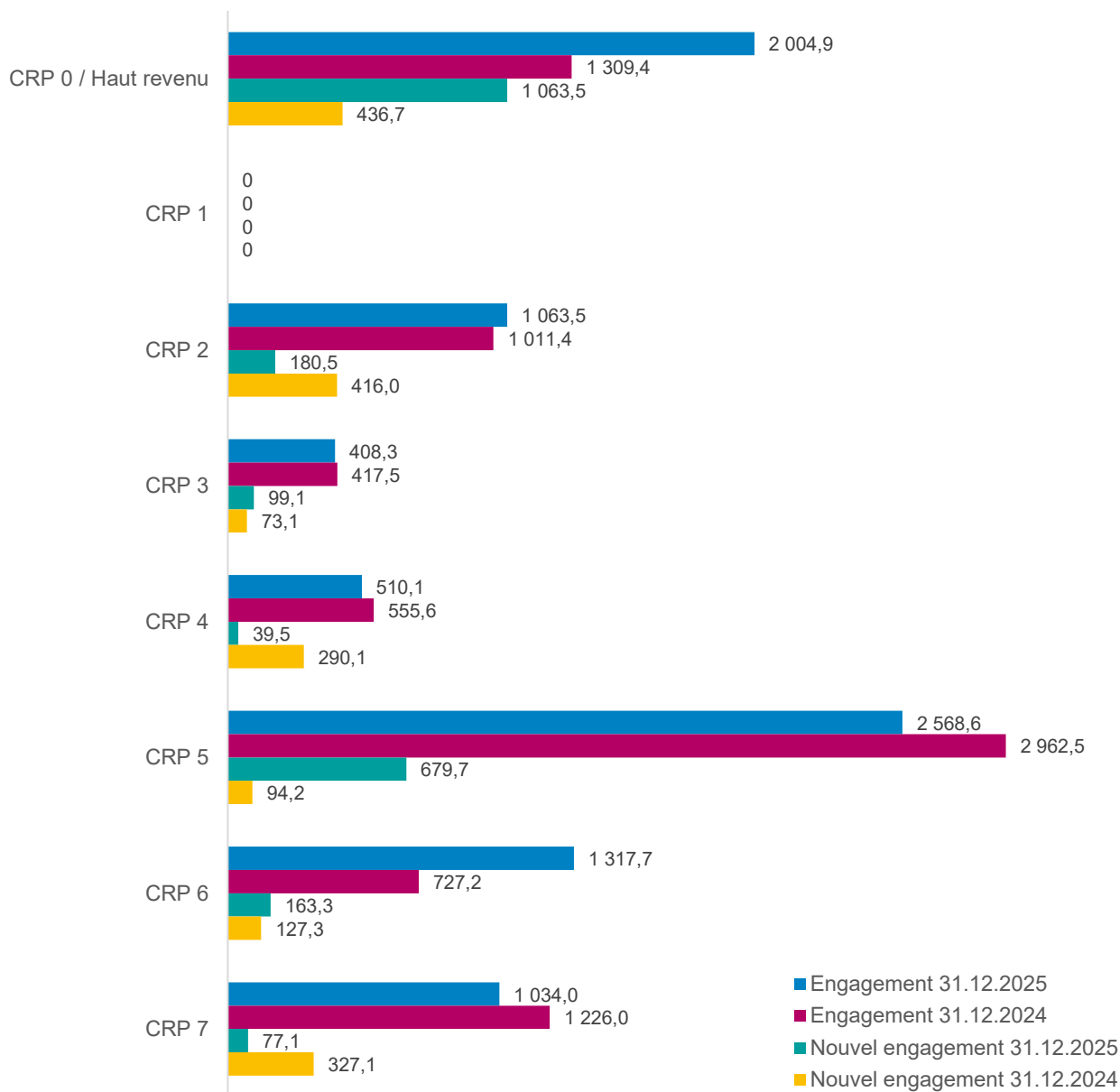


Engagement et nouvel engagement par industrie des exportateurs en CHF mio., état au 31 décembre 2025

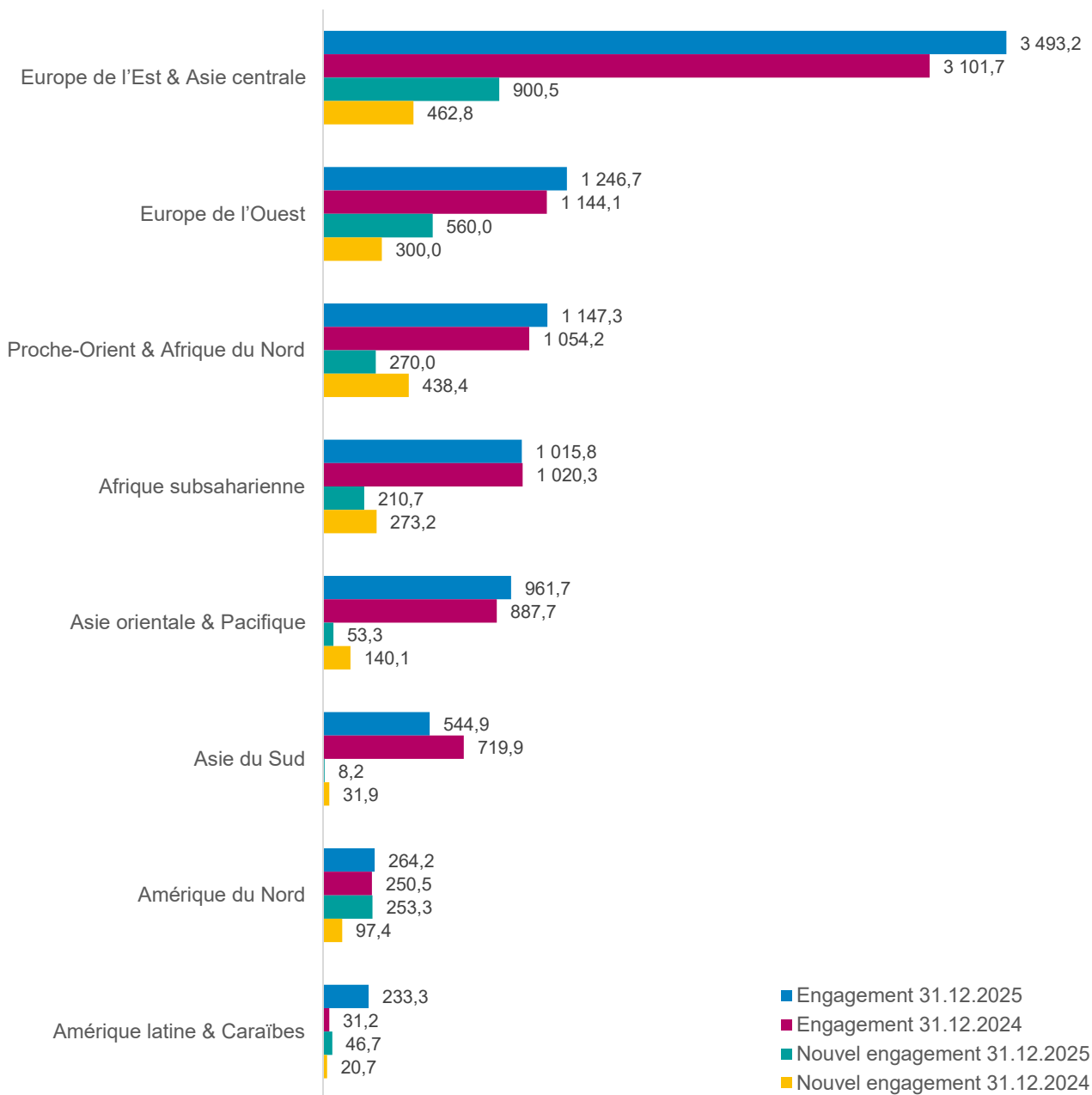


Engagement et nouvel engagement par catégorie de risque pays de l'OCDE (CRP)

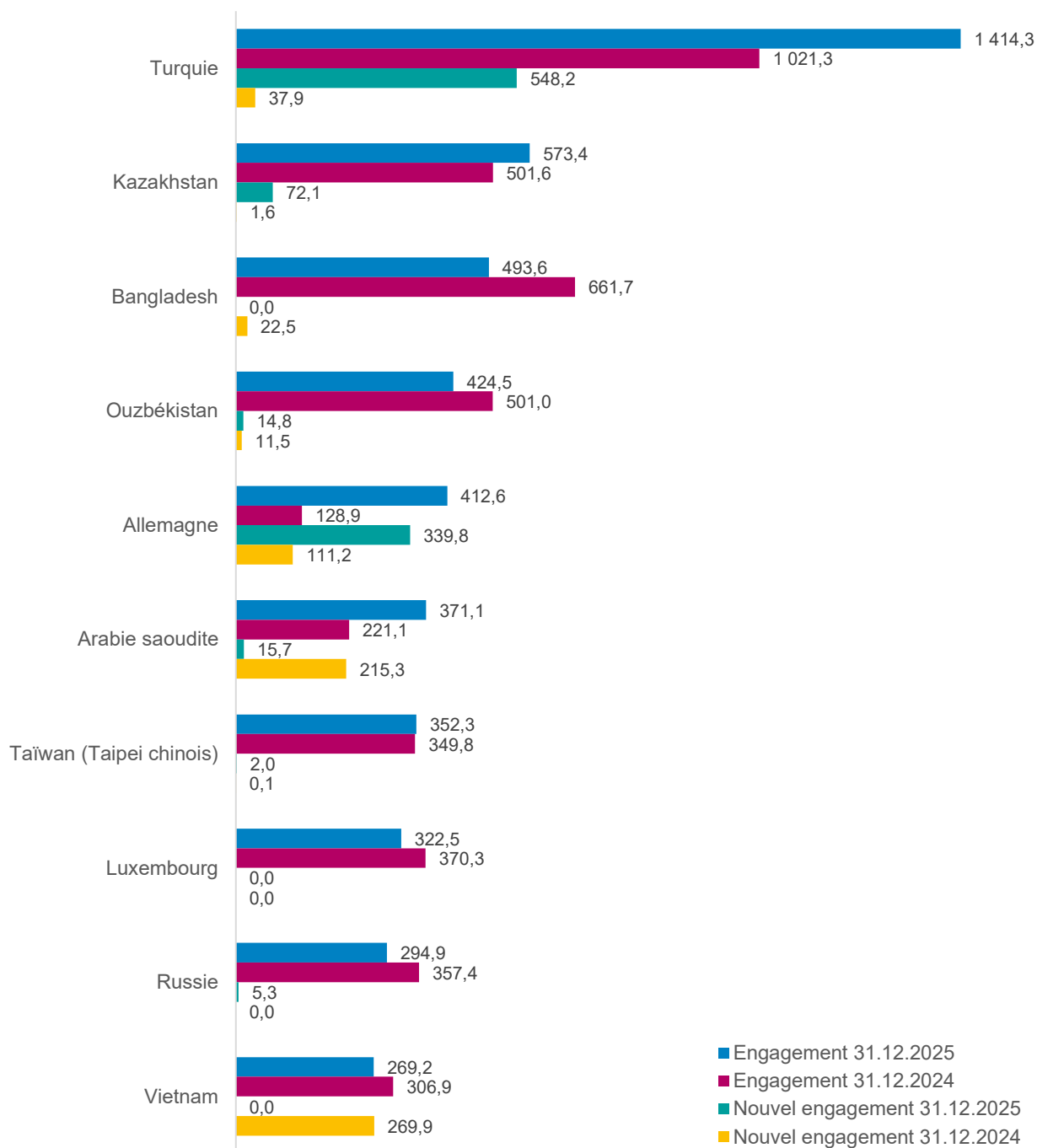
en CHF mio., état au 31 décembre 2025



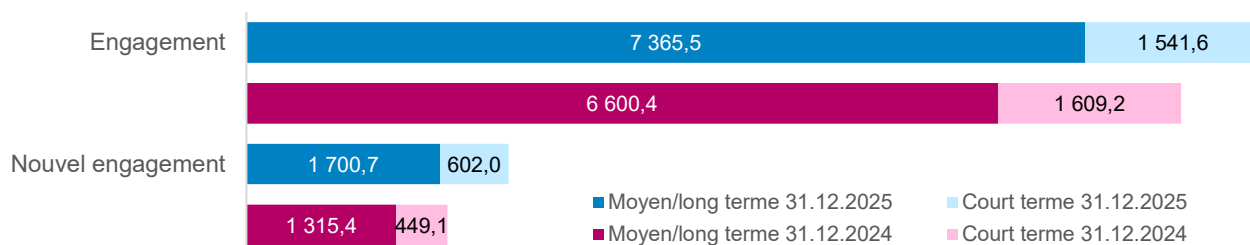
Engagement et nouvel engagement par région en CHF mio., état au 31 décembre 2025



Engagement et nouvel engagement par pays en CHF mio., état au 31 décembre 2025



Engagement et nouvel engagement par durée de crédit en CHF mio., état au 31 décembre 2025



État de l'exposition et de l'engagement

L'exposition de la SERV s'élevait à CHF 11,393 milliards au 31 décembre 2025, soit CHF 1,528 milliards de plus qu'au terme de l'exercice précédent. L'engagement s'élevait à CHF 8,907 milliards à la date de référence du bilan, soit CHF 697,4 millions de plus qu'au terme de l'exercice précédent. Le montant des AP a augmenté de CHF 831,1 millions par rapport à l'année précédente, passant à CHF 2,486 milliards.

L'exposition et l'engagement affichent une croissance.

La plus forte exposition par pays de la SERV revient à la Turquie – comme c'était déjà le cas ces dernières années – avec CHF 1,829 milliards. L'Arabie saoudite s'est désormais hissée à la deuxième place de la liste des pays par exposition.

En ce qui concerne la Russie, l'exposition a continué à diminuer grâce à des réductions de risques dans les affaires existantes. Depuis 2022 et les sanctions adoptées à l'encontre de la Russie, la SERV n'est plus autorisée à assurer de nouveaux projets dans ce pays. Le reste de l'engagement comprend encore CHF 294,9 millions, ce qui correspond à une réduction des risques de CHF 62,4 millions par rapport à l'exercice précédent.

Sinistres et créances

Sinistres 2025

+24

Durant l'exercice considéré, la SERV a enregistré 24 nouveaux sinistres, pour lesquels elle a versé CHF 35,1 millions d'indemnités. La majeure partie des sinistres concernait des cas mineurs. Se sont ajoutés à cela deux sinistres de taille moyenne aux États-Unis d'Amérique ainsi qu'un sinistre aux Émirats arabes unis. Au total, les indemnités versées se sont élevées en 2025 à CHF 121,7 millions dont CHF 86,6 millions concernaient les indemnités de sinistres de l'exercice précédent.

La SERV a réussi à prévenir certains sinistres pendant l'exercice considéré en adoptant une approche proactive dans la prévention des risques. Cela s'est traduit par la mise en place de mesures telles que des restructurations d'échéances et des extensions de couvertures.

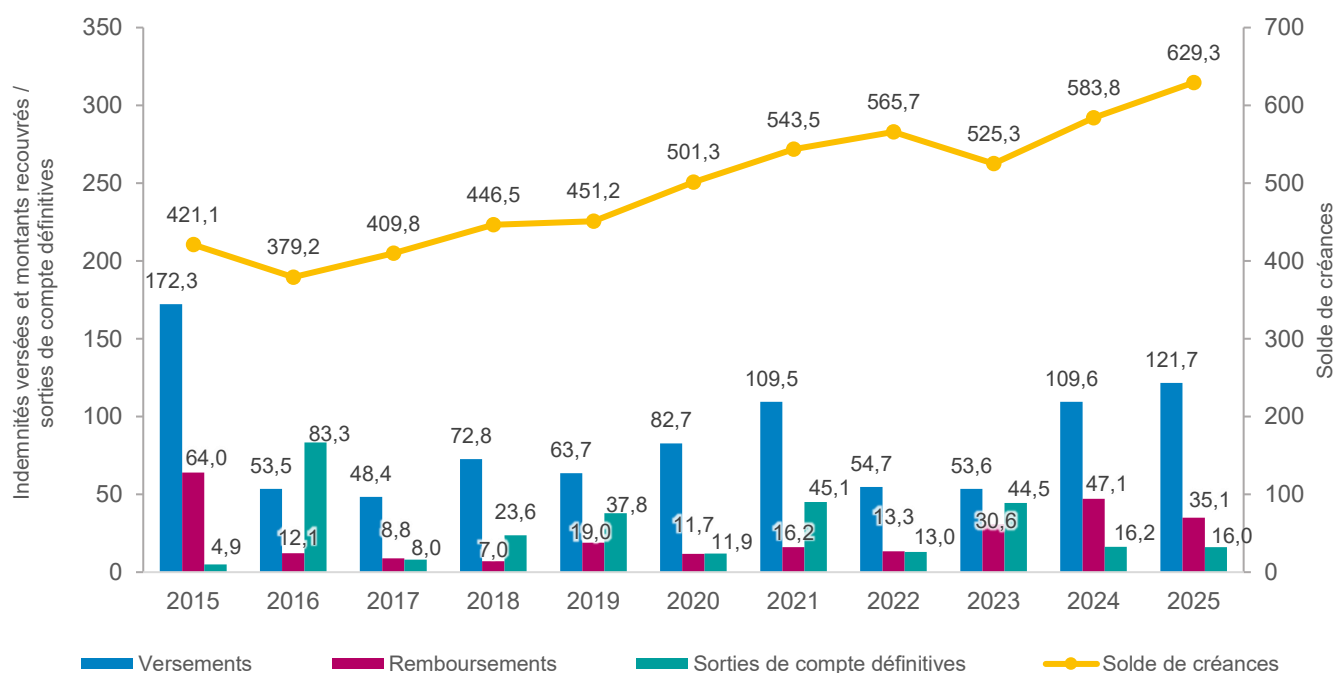
Indemnités versées en CHF millions

121,7

Les années passées ont été marquées par des crises qui ont encore des répercussions sur la charge des sinistres. La SERV a constitué à cet effet des réserves financières d'un montant normal, car il n'y a pas eu jusqu'à présent de vague de sinistres en provenance des nouvelles régions en crise.

En 2025, 232 sinistres ont été traités dans un total de 42 pays. Le recouvrement dépend fortement du pays et de la volonté ou capacité de payer du débiteur, et s'avère souvent difficile et fastidieux. La mise en œuvre de poursuites dans le pays débiteur concerné se conclut cependant régulièrement par un succès. Le soutien d'acteurs politiques tels que les ambassades a parfois un effet très positif sur les recouvrements. Les principaux montants recouverts durant l'exercice considéré sont issus d'Inde avec CHF 2,5 millions et du Bangladesh avec CHF 2,0 millions.

Vue d'ensemble des dommages et créances en CHF mio., état au 31 décembre 2025



Restructurations et rééchelonnements de dettes

Le cadre commun sert à traiter les dettes en dehors de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD).

En novembre 2020, les pays du G20, les membres du Club de Paris et d'autres pays créanciers se sont accordés sur un cadre commun. L'objectif de ce cadre est de trouver une solution pour les pays qui ont besoin d'aide au-delà de l'ISSD pour surmonter leurs problèmes de liquidités ou dont la dette publique n'est pas viable.

Des traitements de dettes entrant dans le cadre commun ont été convenus pour le Tchad, la Zambie, le Ghana et l'Éthiopie. La SERV, ou plutôt la Suisse, est concernée en Zambie, au Ghana et en Éthiopie. En 2025, les négociations bilatérales sur la restructuration de la dette avec les pays débiteurs ont été intensifiées avec ces trois pays.

Le Club de Paris est un forum de négociation international dédié au rééchelonnement de la dette de pays surendettés.

En 2025, les créanciers de Cuba ont obtenu un nouvel accord de rééchelonnement et des modalités adaptées avec le gouvernement cubain, et un premier versement a été réalisé.

Tous les autres pays énumérés dans le tableau «Avoirs résultant d'accords de rééchelonnement» (p. 57) avec lesquels des accords de rééchelonnement ont été conclus au Club de Paris ont honoré leurs obligations de paiement durant l'exercice considéré.

3.2 Gestion des risques et politique de couverture

La SERV entretient une gestion des risques efficace et systématique, qui fait partie intégrante des processus commerciaux et processus de gestion.

Gestion du risque et propension au risque

La gestion des risques à la SERV garantit une capacité à supporter des risques et un autofinancement à long terme.

Afin de garantir et de développer en permanence un système de contrôle interne (SCI) et une gestion des risques appropriés, la SERV exploite un système global de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise. Cela permet une évaluation annuelle échelonnée des risques, y compris des risques critiques, émergents et risques de concentration. Des analyses de scénarios et de sensibilité sont également réalisées. La gestion des risques à l'échelle de l'entreprise est traitée au moins deux fois par an par le conseil d'administration.

Les risques majeurs liés aux processus clés sont réduits grâce à des contrôles efficaces réalisés dans le système de contrôle interne. Ces mesures sont complétées par un système de gestion de la conformité (CMS) et soutenues par une surveillance et un contrôle continu de la propension au risque.

Le CPR est calculé en considérant tous les éléments d'actifs exposés au risque de non-paiement.

Sur la base du BCM, nous améliorons en permanence le degré de maturité de l'organisation de crise.

S'appuyant sur les évolutions du marché et, surtout, sur les prévisions commerciales de ses principaux clients, la SERV examine régulièrement ses capacités restantes par rapport au capital porteur de risque (CPR) et à l'exploitation du plafond d'engagement afin de garantir une capacité à supporter les risques à long terme.

Afin d'améliorer la résilience de la SERV, un travail a été réalisé en 2024 et 2025 sur la gestion de la continuité des activités de la SERV (Business Continuity Management, BCM). Cela nous permet de garantir que notre organisation reste opérationnelle même en cas de crise ou de dysfonctionnements (comme des cyberattaques, des catastrophes naturelles ou des pannes techniques), qu'elle maintient ses fonctions critiques et que nous pouvons rétablir nos processus commerciaux dans les plus brefs délais après une crise.

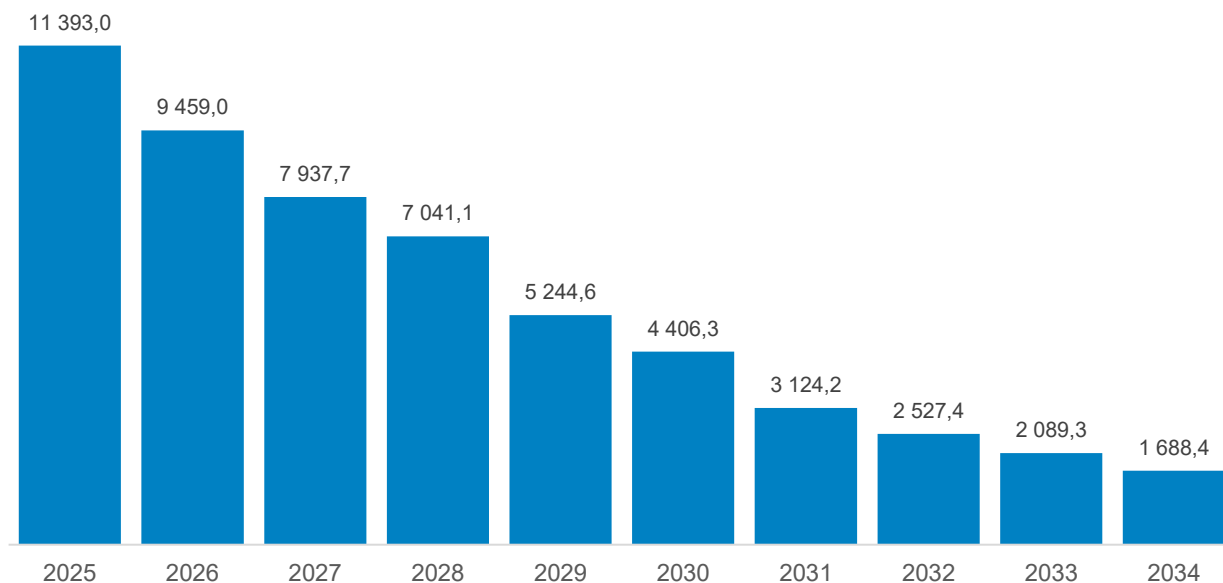
Engagement de l'assurance

Le plafond d'engagement fixé par le Conseil fédéral s'élève à CHF 14 milliards et était utilisé à 81,4 pour cent au 31 décembre 2025.

Le Conseil fédéral fixe un plafond d'engagement qui définit le montant maximal des engagements d'assurance de la SERV. Ce plafond d'engagement se monte actuellement à CHF 14 milliards et était exploité à 81,4 pour cent fin 2025. Une demande d'augmentation du plafond d'engagement a été déposée en fin d'année au SECO.

Dans le cas d'opérations d'exportation d'une portée particulière, il incombe également au conseil d'administration (CA) d'informer le SECO en avance afin que le Conseil fédéral puisse donner des directives. En 2025, six opérations d'exportation ont été soumises au processus d'identification des opérations ayant un caractère politique sensible susceptibles de revêtir une portée particulière.

Expiration de l'engagement de l'assurance de la SERV en CHF mio.



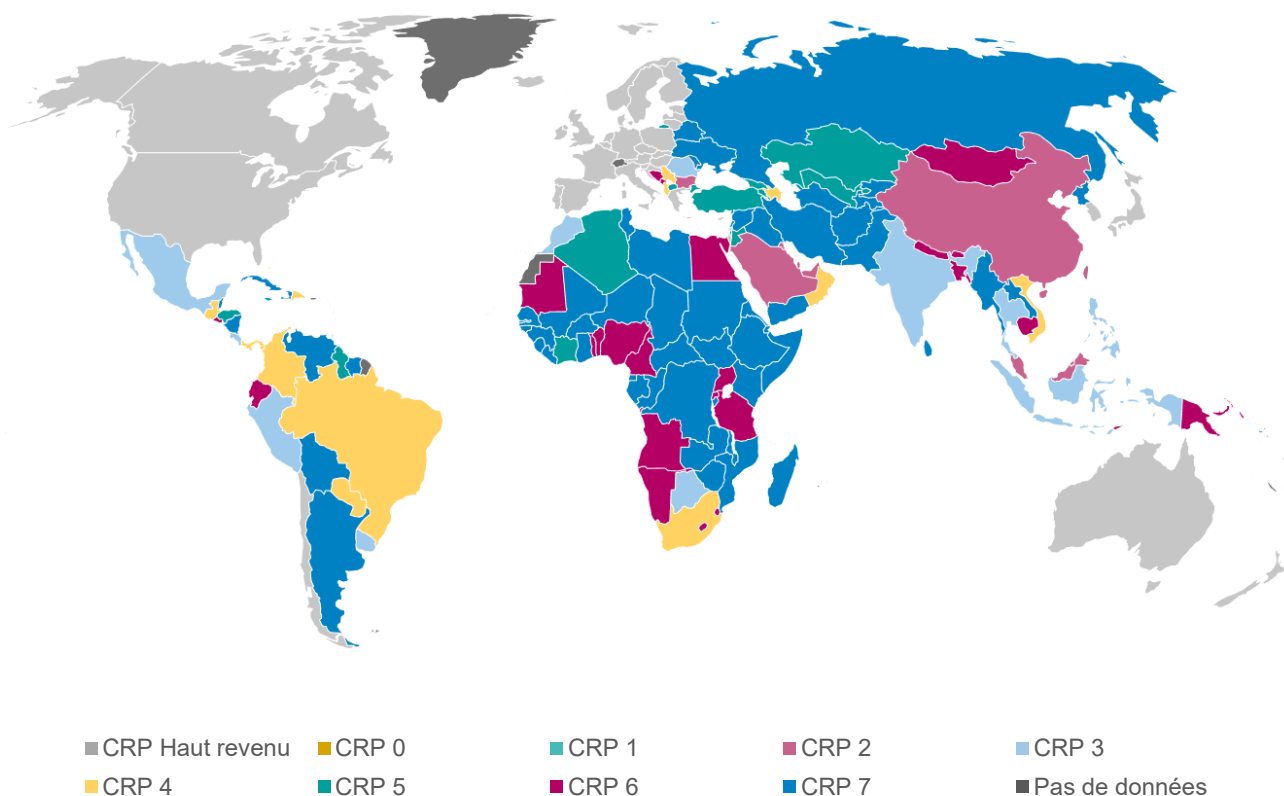
Politique de couverture

La politique de couverture donne des informations sur les possibilités d'assurance de la SERV par pays, catégorie de sujet de risque et durée.

La politique de couverture de la SERV définit pour chaque pays les principes généraux de couverture par catégorie de sujet de risque (état, banques ou entreprises privées). Elle constitue un instrument important dans le contrôle du risque de l'activité d'assurance. Elle prend également en compte les évolutions économique, financière et politique d'un pays, les dispositions de l'OCDE, ainsi que les éventuelles modifications des directives contenues dans le mandat légal, par exemple les sanctions. Outre ses propres analyses, la SERV prend également en compte des sources externes, par exemple les estimations d'agences de notation reconnues ou les catégories de risque pays (CRP) de l'OCDE. La classification des pays dans les catégories CRP est régulièrement vérifiée par le Groupe d'experts en risque pays de l'OCDE. La SERV fait partie de ce groupe d'experts.

Catégories de risque pays de l'OCDE

État au 31 décembre 2025



Vous trouverez la politique actuelle de couverture des pays et des banques sur www.serv-ch.com/politique-couverture.



Environnement international

Ces nouveaux partenaires de réassurance permettent à la SERV de créer de nouvelles opportunités pour les exportateurs suisses sur les marchés difficiles.

Au cours de l'exercice considéré, la SERV a maintenu et renforcé ses relations bilatérales. Tout en poursuivant son dialogue annuel régulier avec les deux autres pays «DACH» (l'Allemagne et l'Autriche), la SERV a entamé de nouvelles coopérations. C'est ainsi que des accords de réassurance ont été conclus avec les agences de crédit à l'exportation (ACE) de l'Arabie saoudite et d'Israël, ainsi qu'une déclaration d'intention visant une collaboration plus étroite avec l'ACE de la Turquie.

L'Union de Berne (UB) permet des échanges réguliers avec des ACE du monde entier, ainsi qu'avec des agences de crédit à l'exportation privées. En outre, deux assemblées générales de l'UB se sont à nouveau tenues en 2025. Elles portaient principalement sur la résilience et la capacité d'adaptation afin de répondre aux défis que pose la situation mondiale en rapide évolution.

Aucune position commune n'a pu être trouvée au sein de l'OCDE sur d'éventuelles restrictions concernant les combustibles fossiles.

À l'OCDE, l'année a été marquée par les négociations sur d'éventuelles restrictions et une transparence accrue pour les projets liés aux combustibles fossiles. Comme aucune position commune n'a pu être trouvée au sein de l'OCDE, certains États, dont la Suisse, se sont regroupés afin de publier leurs activités dans le secteur énergétique de manière uniforme dans un rapport annuel. Ces informations sont regroupées dans l'annexe du rapport annuel de la coalition «Export Finance for Future» (E3F). La SERV participe à ce rapport, qui a été publié pour la première fois en novembre 2025.

Stratégie et développement de la SERV

Le 29 octobre, le Conseil fédéral a décidé d'engager une révision partielle de la loi sur la SERV.

Le 29 octobre 2025, le Conseil fédéral a posé les jalons pour un développement ciblé de la SERV et a décidé d'engager une révision partielle de la loi sur la SERV (LASRE). De par cette modification législative, le Conseil fédéral veut garantir que la SERV pourra continuer à répondre efficacement aux besoins des entreprises exportatrices suisses, tout en facilitant l'accès à de nouveaux marchés et en contribuant de manière générale à la compétitivité internationale de l'économie d'exportation suisse. L'objectif est que les exportateurs bénéficient d'un allègement administratif supplémentaire et d'un accès plus simple et plus rapide aux assurances de la SERV. La SERV devrait notamment lancer de nouveaux produits et les adapter de manière plus flexible aux besoins évolutifs de l'économie d'exportation. Les solutions d'assurance visant à favoriser et à promouvoir le financement d'opérations d'exportation de faible ampleur gagnent en importance, en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME). Dans le cadre des travaux de révision, la SERV est en étroite collaboration avec le SECO, qui dirige le projet. La consultation sur le projet est prévue pour 2026.

L'un des objectifs de la révision partielle est le suivant: la loi doit permettre plus de souplesse dans l'adaptation des produits.

Le conseil d'administration (CA) de la SERV a remanié la Stratégie SERV 2027 dans l'exercice sous revue. Il a également appréhendé des questions liées au climat. La SERV souhaite créer des incitations à moyen et long terme pour les projets écologiques. De nouveaux clients doivent être acquis peu à peu grâce à des projets écologiques. Dans ce cadre, la SERV soutient l'objectif de zéro émission nette que la Suisse s'est fixé pour 2050. Toutefois, cet objectif ne doit pas être atteint en renonçant complètement aux énergies fossiles, mais entrer dans le cadre d'une stratégie globale de réduction des émissions. Allez sur le site www.serv-ch.com/developpement-durable pour en savoir plus.

Affaires publiques

La SERV échange régulièrement avec les associations économiques et sectorielles ainsi que les ONG intéressées.

Depuis sa fondation, la SERV entretient des échanges réguliers avec les associations sectorielles et économiques intéressées ainsi qu'avec des organisations de la société civile (ONG). Cet engagement est également l'une des exigences posées par le Conseil fédéral à l'égard de la SERV dans ses objectifs stratégiques. Sur la base de cette mission et de la décision stratégique de gagner en visibilité dans la sphère publique, la SERV a mené un dialogue stratégique avec les parties prenantes, parmi lesquelles figurent des associations et organisations partenaires telles que Switzerland Global Enterprise (S-GE), des banques et des assurances, des ONG et des syndicats, le Parlement ainsi que l'administration fédérale, y compris les représentations suisses à l'étranger.



«Avec notre nouveau portail client, nous ouvrons un nouveau chapitre en matière de collaboration numérique pour un partenariat encore plus étroit, moderne et orienté vers l'avenir.»

Heribert Knittlmayer
Chief Operating Officer

Numérisation

Le nouveau portail client de la SERV simplifie la saisie des demandes et rend les projets en cours plus transparents.

Dans le cadre de la stratégie de numérisation de la SERV, l'accent a été mis en 2025 sur le remplacement du portail de demande existant par le nouveau portail client de la SERV. Une version de base du nouveau portail client a été mise en service début décembre. Il regroupe en un seul portail l'ensemble des processus de demande tels que les nouvelles demandes d'assurance, les demandes de modification pour une opération d'assurance existante et les demandes d'indemnisation.

Le nouveau portail client de la SERV permet aux entreprises exportatrices et institutions financières de collaborer encore plus facilement.

Outre une amélioration de l'efficacité, le nouveau portail client SERV a permis de moderniser le guidage de l'utilisateur et la conception des masques utilisateur. Pour ce faire, plusieurs interviews et ateliers ont été réalisés avec des clientes et clients au cours du projet de développement afin d'adapter au maximum le portail aux besoins de la clientèle. Des premiers retours d'information spontanés reçus après la mise en service attestent que le nouveau portail client de la SERV a beaucoup gagné en clarté et en convivialité d'utilisation. Au cours des prochaines années, la SERV poursuivra son approche axée sur le développement orienté vers la clientèle et développera progressivement le nouveau portail client.

3.3 Comparaison pluriannuelle

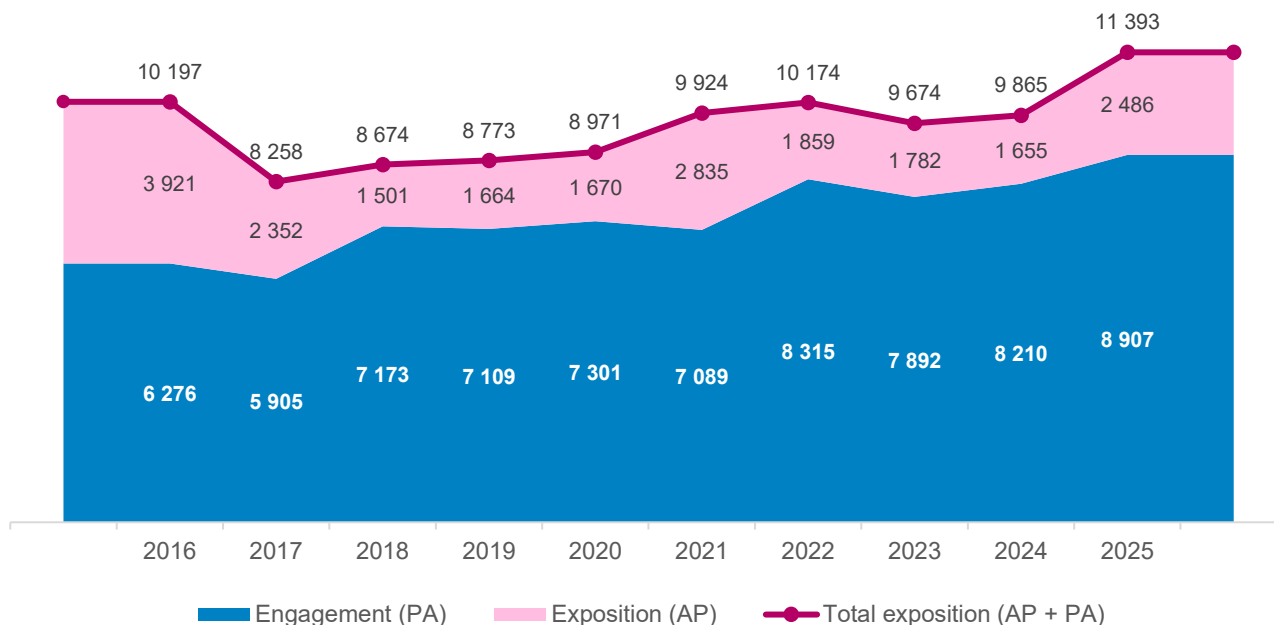
Les activités commerciales de la SERV sont étroitement liées à la conjoncture des exportations suisses. C'est pourquoi le volume d'affaires et les flux de fonds de la SERV peuvent fluctuer.

Étant donné que la SERV est une agence de crédit à l'exportation publique qui complète l'offre des assurances privées via l'assurance de risques non couverts sur ce marché, le volume d'opérations et le flux de fonds provenant des activités commerciales de la SERV subissent de fortes variations. La demande d'assurances auprès de la SERV dépend d'une part de la conjoncture du secteur exportateur suisse et, d'autre part, des pays vers lesquels ces opérations d'exportation sont réalisées et des conditions de paiement ou de crédit convenues par les parties pour l'opération.

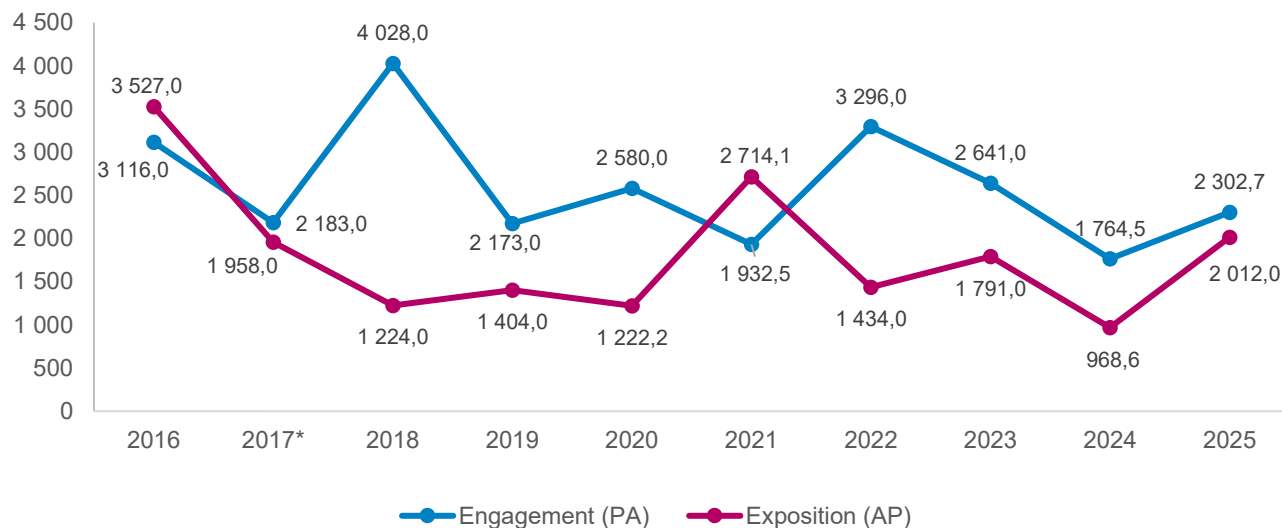
L'exposition existante représente la somme de l'ensemble des risques que la SERV assure via ses polices d'assurance (PA) et ses accords de principe (AP) à la fin de l'exercice.

Évolution du niveau d'exposition

en CHF mio., état au 31 décembre 2025



Évolution des nouvelles opérations en CHF mio., état au 31 décembre 2025



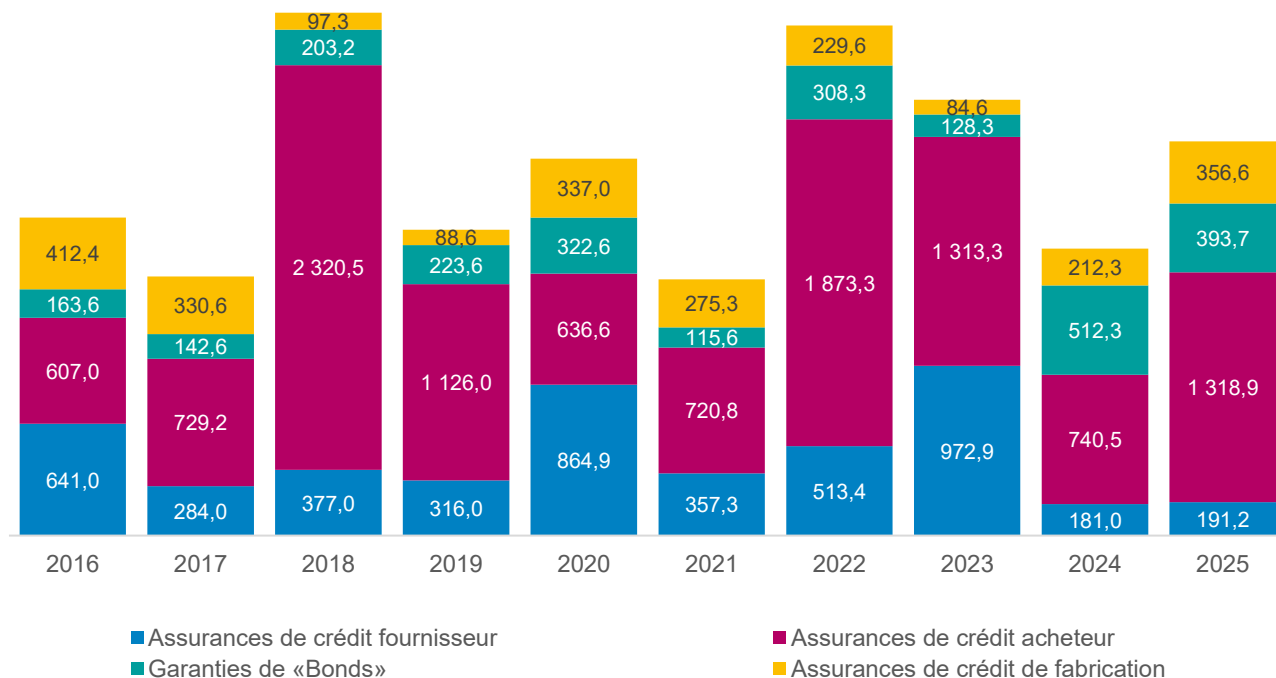
* Adaptation de la méthode de calcul du montant de l'exposition

L'évolution des nouvelles opérations mesure la somme de l'ensemble des nouveaux risques assurés au cours d'une année, les PA et les AP étant comptabilisés séparément. Ces deux indicateurs sont soumis à une forte volatilité. En général, les années pour lesquelles le volume des nouvelles opérations pour les AP est élevé alternent avec les années où le volume des nouvelles opérations de PA (nouvel engagement) est élevé.

Si l'on observe les chiffres des nouveaux engagements en les différenciant selon les principaux produits, on constate que le nombre et le volume des différents produits sont généralement inversement proportionnels: si, par exemple, la SERV assure un volume d'opérations important via un petit nombre d'assurances de crédit acheteur au cours d'une année, alors le volume correspondant aux assurances de crédit de fabrication et aux garanties de «Bonds» se répartit sur un grand nombre d'opérations d'exportation.

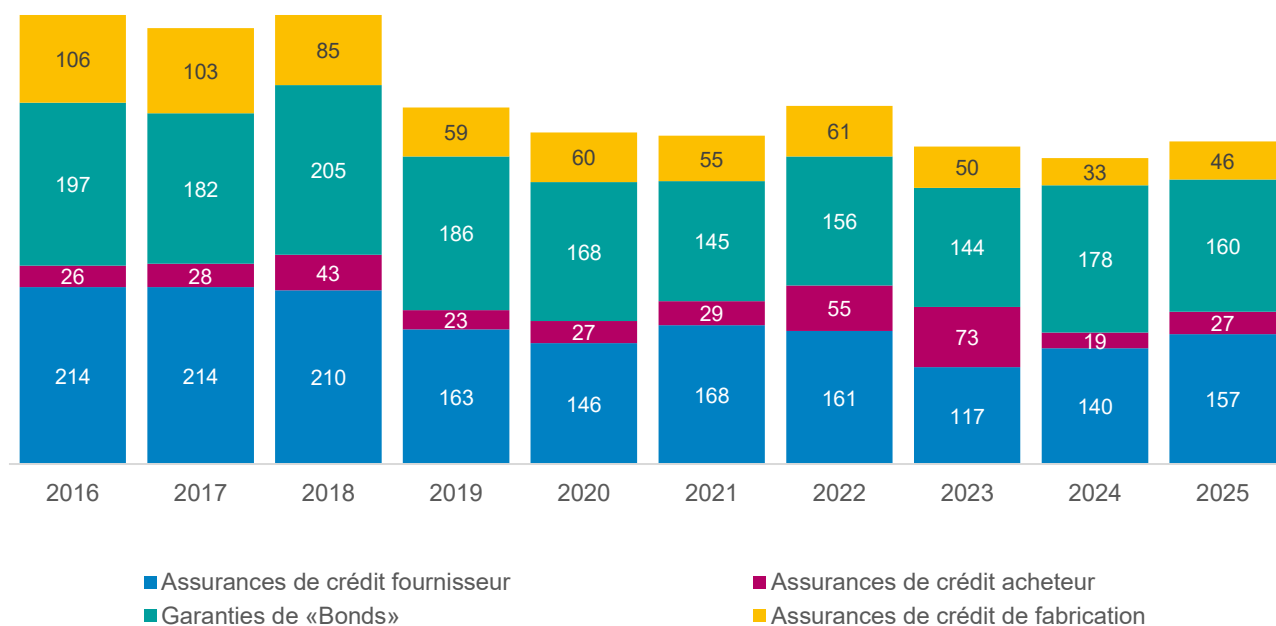
Évolution des principaux produits – nouvel engagement

en CHF mio., état au 31 décembre 2025



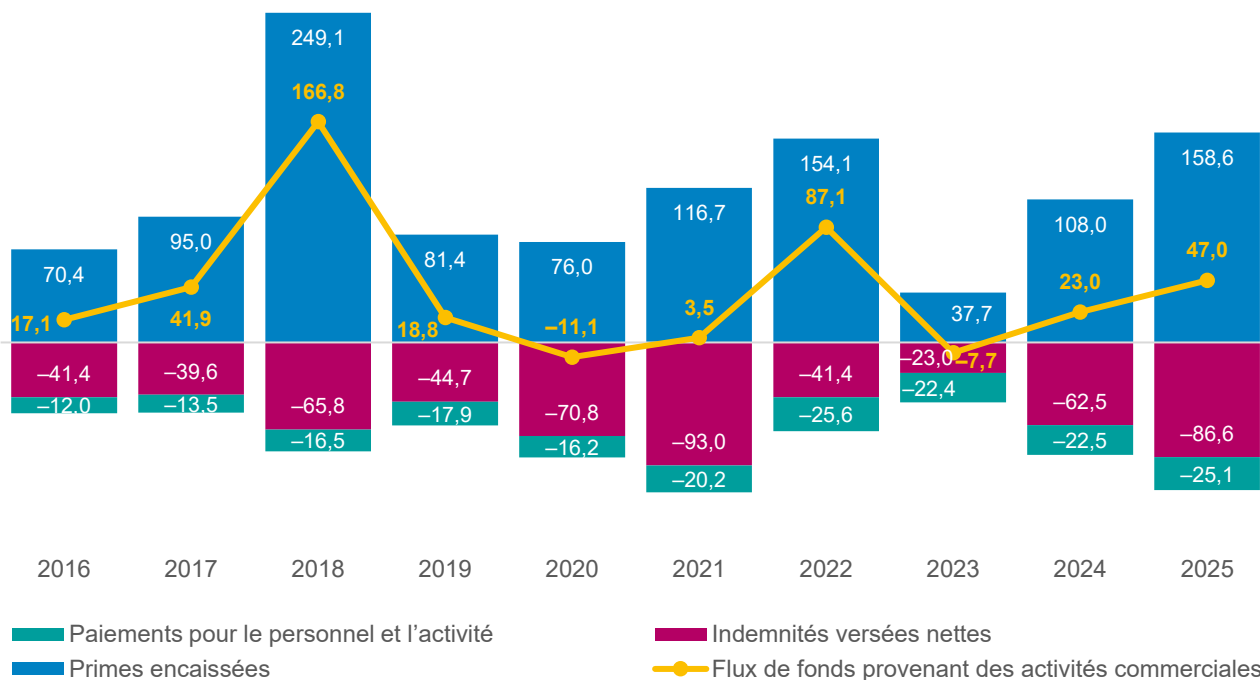
Évolution des principaux produits

Nombre de polices et garanties, état au 31 décembre 2025



Le flux de fonds provenant des activités commerciales opérationnelles indique si les paiements des primes sont suffisants pour financer les indemnités versées ainsi que les charges d'exploitation et de personnel. Le fait que des années de primes élevées et de faibles versements d'indemnités alternent avec des années où les primes sont faibles et les sinistres élevés reflète la forte volatilité des activités de la SERV. Cumulés sur les dix dernières années, les flux de fonds sont clairement positifs. En d'autres termes, les primes encaissées sont suffisantes pour financer les indemnités à verser pour les sinistres et l'exploitation opérationnelle.

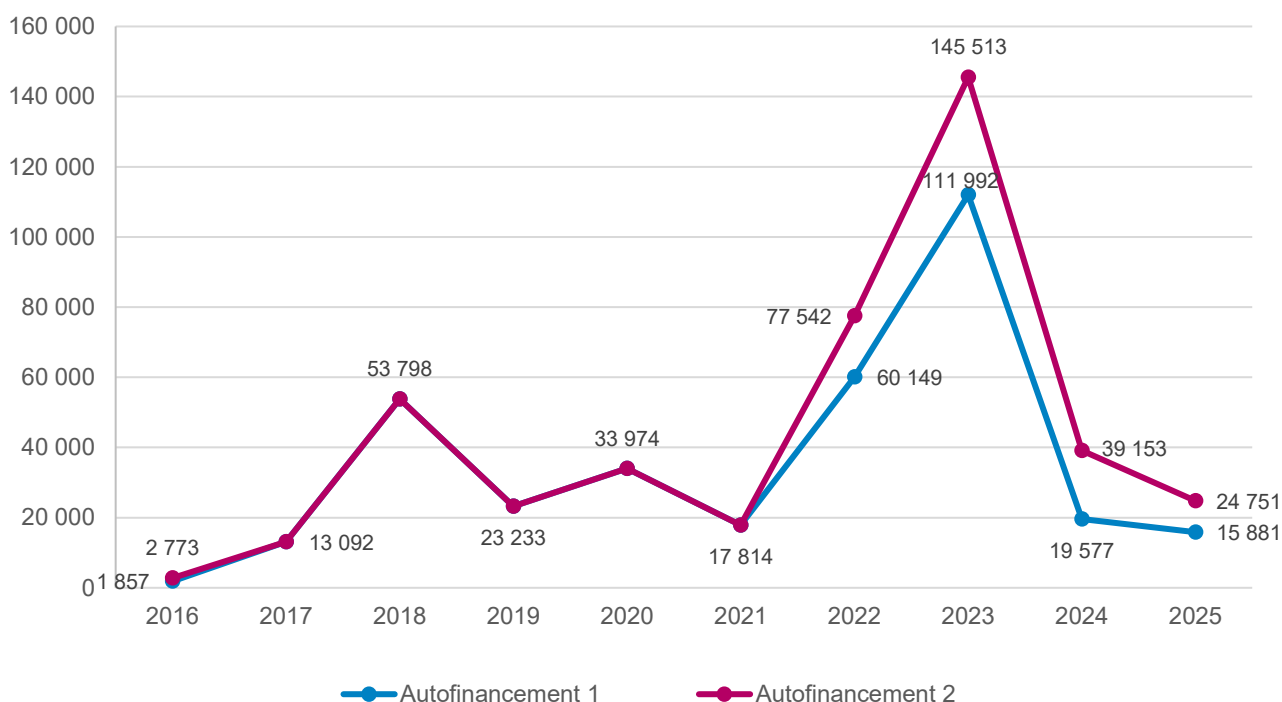
Flux de fonds provenant des activités commerciales en CHF mio., état au 31 décembre 2025



La SERV est soumise à une directive légale d'autofinancement. Cela signifie qu'elle doit être en mesure de proposer ses prestations d'assurance sans bénéficier de subventions. Le calcul de l'autofinancement (AF) de la SERV montre concrètement si les primes acquises au cours de l'exercice concerné couvrent les coûts d'assurance, c'est-à-dire la perte annuelle moyenne attendue, ainsi que ceux d'exploitation (AF 1). Si l'on y ajoute les revenus du capital, dont le montant était nul ces dernières années jusqu'en 2021 inclus, on obtient l'autofinancement 2 (AF 2). La capacité d'AF 2 a toujours été positive depuis la fondation de la SERV. Comme l'année précédente, l'AF 2 a été de nouveau supérieur à l'AF 1. Cela est dû aux produits d'intérêts sur le capital de la SERV, même si ceux-ci ont été inférieurs à ceux de l'exercice précédent.

Autofinancement

en kCHF mio., état au 31 décembre 2025



3.4 Sur le terrain

La SERV assiste et accompagne les exportateurs suisses, de l'orientation stratégique jusqu'au dernier paiement de l'opération d'exportation. Ces exemples tirés de la pratique en disent plus à ce sujet.

Projet d'énergie éolienne de qualité suisse au Kosovo

Pour lutter contre le changement climatique, les États doivent se détacher des énergies fossiles. Cela vaut aussi pour le Kosovo: la construction d'un parc éolien près du village de Zatriq dans le sud-est du pays vise à réduire la dépendance au charbon et à assurer à terme l'approvisionnement énergétique d'environ 50 000 personnes.



Ce parc éolien sera réalisé par la société Calik Enerji Swiss AG qui fera office d'entreprise générale. Divers sous-traitants suisses seront aussi de la partie.

Ce parc éolien est un projet pionnier pour le Kosovo, dont la part des énergies renouvelables représente encore moins de cinq pour cent de l'approvisionnement énergétique total. Mais ce projet est aussi une première pour Calik Enerji Swiss, puisque c'est sa première installation d'énergie renouvelable. Enfin, ce projet constitue une nouveauté pour la SERV, qui couvre la transaction avec une assurance de crédit acheteur: le parc éolien construit à Zatriq est le premier projet d'énergie éolienne que la SERV soutient.

L'expertise suisse à l'Exposition universelle 2025 à Osaka

Pour l'Exposition universelle 2025 organisée à Osaka, l'entreprise suisse NÜSSLI a su parfaitement mettre à profit sa longue expérience dans la construction de pavillons d'exposition. Au total, cette entreprise thurgovienne a réalisé cinq pavillons nationaux, dont des constructions particulièrement complexes, pour le Koweït, le Brésil, l'Autriche, l'Ouzbékistan et la Suisse.



Le pavillon koweïtien impressionnait par une architecture marquante et des exigences techniques élevées, notamment au regard des normes japonaises strictes en matière de séismes. Outre la planification et la construction, NÜSSLI était également responsable de l'exploitation et du démontage ultérieur des édifices.

Pour garantir la sécurité du projet, l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation SERV a soutenu la commande du pavillon du Koweït en fournissant des assurances de garantie contractuelle et des garanties de «Bonds». La SERV a ainsi contribué à garantir la stabilité financière nécessaire et à positionner avec succès le savoir-faire suisse en construction sur la scène internationale.

Le chocolat suisse: un succès qui s'exporte avec sérénité

CD Group mise sur l'excellence du chocolat suisse pour conquérir les marchés internationaux. Depuis Le Locle, au cœur du canton de Neuchâtel, cette PME familiale exporte ses produits helvétiques emblématiques vers de nombreux pays, fournissant aussi bien des boutiques duty free dans le monde entier que des grossistes et des commerces de proximité.



Si ces exportations se font souvent en volumes restreints et avec des délais courts, elles n'en demeurent pas moins exposées à des risques de non-paiement importants. Pour sécuriser ses opérations, CD Group collabore étroitement avec la SERV depuis plusieurs années.

Grâce aux assurances de crédit fournisseur, l'entreprise couvre ses commandes à des conditions avantageuses, y compris sur les marchés émergents. Ce partenariat stratégique permet à CD Group de préserver ses liquidités et de commercialiser ses produits chocolatés suisses avec fiabilité à travers le globe.

Vous trouverez de plus amples informations sur ces exemples de terrain ainsi que d'autres histoires à succès sur www.serv-ch.com/accomplissements.

